
Y a-t-il une jeunesse urbaine? Une réflexion dans le contexte maghrébin

Johannes FRISCHE⁽¹⁾

En recentrant le regard sur les évènements dans la région du Maghreb depuis 2011, il se révèle de toute évidence que les soulèvements dits « printemps arabes » ne peuvent guère être considérés comme une phase historique clôturée. Mais il est difficile de faire le lien entre une dynamique locale et une dynamique qui s'étale sur une échelle nationale ou transnationale. Au Maroc, la mort d'un vendeur de poisson à Al-Hoceïma dans la région du Rif en 2016 s'avère être un moment déclencheur d'une nouvelle vague de mobilisation de la part d'une population qui, privée des services essentiels, avance des revendications sociales et économiques très concrètes liées à cette situation particulière. Cet évènement arrive à un moment où le potentiel contestataire du « mouvement du 20 février »¹ est largement désamorcé par les réformes entreprises par le roi qui se traduisent progressivement par la voie institutionnelle (Desrues, 2013). En Algérie, les mobilisations les plus récentes, en reprenant les motifs de luttes précédentes contre un régime qui exclut des larges franges de la société (Serres, 2019), s'insèrent dans une optique d'un répertoire contestataire national. En Tunisie, la continuité des problèmes sociaux liés à l'accès à l'emploi et aux distributions inégales des ressources du pays va de pair avec une vague contestataire qui réunit les protestataires des régions démunies et les mobilisations dans la capitale contre la corruption. De manière générale, on peut dire qu'à l'exception de l'Algérie les mouvements contestataires sont fragmentés plutôt que uniformes.

S'il y a un point commun entre les différents mouvements de contestation dans les pays d'Afrique du Nord, il réside dans le « fait

⁽¹⁾ Centre Merian pour les études avancées au Maghreb (MECAM), 1029, Tunis.

¹ Ce mouvement renvoie à l'appel à manifester lancé par un groupe non partisan de jeunes pour revendiquer des réformes politiques, culturelles et sociales dans le royaume.

urbain» (Stadnicki, 2017). En dépit de la diversité des catégories mobilisées, la pauvreté et la précarité en milieu urbain peuvent être considérées comme une des causes principales des contestations populaires. Incontestablement le « fait urbain » a joué un rôle significatif dans les vagues contestataires consécutives aux « printemps arabes. Ceci s'applique non seulement aux grandes villes, mais aussi aux villes moyennes et petites des régions intérieures où le tissu urbain ne cesse de se transformer. De plus, l'accumulation des problèmes urbains, notamment ceux liés à la forte pression sur la demande de logement et du travail en ville, est accompagnée par la marginalisation de certaines zones rurales, délaissées par les politiques publiques.

La diversification des acteurs impliqués dans les mouvements les plus récents contraste avec le rôle de la jeunesse dans les mouvements contestataires de 2011, qui avaient facilité la chute des régimes autoritaires en Tunisie et en Égypte. Durant cette période révolutionnaire, il y avait, au-delà des mouvements organisés², toute une « génération » mise à l'écart politiquement et économiquement (Murphy, 2012). Cette génération, selon Emma Murphy, se montrait déterminée à rompre avec des régimes dictatoriaux voués à l'échec. C'était surtout l'exclusion économique qui avait fortement impulsé les sentiments de frustration et même de désespoir parmi une grande partie de la jeunesse pour laquelle l'autonomie financière, le mariage et la création d'une famille restaient des objectifs difficilement atteignables. Le chômage des jeunes est, par ailleurs, souvent relevé comme point de départ des débats sur la question sociale, comme l'ont montré les contestations sociales en Tunisie depuis 2011 (Vatthauer und Weipert-Fenner, 2017). Sans pour autant entrer dans le détail des facteurs qui agissent sur les parcours individuels des jeunes ainsi que sur les ressources mobilisées et les stratégies développées pour s'arracher à la précarité économique et revendiquer les droits au quotidien, on peut constater que le chômage est le sort d'une large frange de la jeunesse. Ceci dit, les jeunes citoyens marginalisés des milieux populaires sont les plus vulnérables aux conséquences du chômage.

Dans cet article, nous nous intéresserons plus particulièrement aux conditions de vie des jeunes des espaces urbains défavorisés des

² Comme, par exemple, le mouvement des chômeurs diplômés en Tunisie, le mouvement du 20 février au Maroc et le mouvement de la jeunesse du 6 avril en Égypte.

périphéries des grandes villes, tout en sachant que la marginalisation est un processus complexe qui touche plusieurs catégories sociales³.

Ces observations nous amènent à poser le questionnement suivant : d'un point de vue des conditions urbaines qui impactent la vie quotidienne des jeunes citoyens marginalisés, peut-on parler de la « jeunesse urbaine » comme une catégorie sociale pertinente au cœur de la question sociale et du mouvement contestataire en milieu urbain?

Pour aborder cette problématique, nous proposons d'ouvrir des perspectives analytiques en nous basant sur des phénomènes historiques et contemporains qui, sans entrer dans une approche exhaustive, permettront néanmoins de stimuler la réflexion. Afin de construire les jeunes citoyens marginalisés comme objet de recherche, nous pensons qu'il faut tout d'abord examiner la complexité qui réside dans l'accumulation des problèmes urbains tout en interrogeant la catégorie dite « jeunesse urbaine ».

C'est pour cela que nous aborderons, à titre illustratif, l'impact du « fait urbain » sur la question sociale à travers l'accès au travail dans les zones urbaines périphériques. Nous nous pencherons sur la question de savoir si les mobilisations en milieu urbain peuvent être considérées comme le résultat d'une dynamique générationnelle.

Le « fait urbain » en mutation : l'impact sur la question sociale et urbaine

Dans les grandes villes du Maghreb (Tunisie, Algérie, Maroc), le vécu des citoyens au quotidien se base sur leur ancrage dans un milieu résidentiel (Semmoud & al. 2014) ainsi que sur leurs pratiques visant l'appropriation des espaces urbains (Signoles, 2014 ; Belguidoum & al. 2015). Cette réalité favorise une approche de terrain localisée, de préférence réservée aux sociologues et aux anthropologues, qui se penche d'abord sur l'espace vécu, cédant le traitement de l'espace conçu aux urbanistes et aux géographes urbains. Toutefois, ce fossé entre deux réalités s'avère artificiel dès lors que les citoyens, en tant que sujets de l'ordre politico-spatial, deviennent l'objet des enjeux urbains. En effet, les dynamiques sociales produisent la ville autant que les actions de planification. Les territoires urbains sont parfois produits et appropriés localement avant qu'ils ne soient aménagés et soumis à la conception de l'action urbaine.

³ Nous comprenons la marginalisation comme un phénomène multidimensionnel agissant sur différents niveaux, économique, politique, culturel et socio-spatial et se traduisant différemment par des effets structurels et quotidiens sur les individus.

Prenons, tout d'abord, comme exemple historique les politiques publiques développées pour faire face à l'expansion de l'informel dans le contexte de l'exode rural vers les grandes villes maghrébines. En Tunisie, la déstructuration des communautés rurales durant les années 1960 a abouti à des vagues de migration vers les villes, surtout le Grand Tunis, où la densification des *gourbivilles* a créé une pression très forte sur le centre. Cela a suscité des interventions dans le cadre de l'action urbaine, notamment les politiques de démantèlement de l'habitat insalubre et les actions de relogement (Chabbi, 2006). Cependant, la prolifération de l'habitat spontané péri-urbain aux marges de la ville, facilité par un marché de logement parallèle, atteste de l'émergence des périphéries qui échappent au cadre réglementé de la ville. Il s'agissait à l'origine d'espaces interstitiels où les arrivants s'installaient en restant liés à leur région d'origine. Aujourd'hui encore, pour ces populations péri-urbaines, les interdépendances entre ville et campagne empêchent, au niveau analytique, une séparation nette entre le champ de l'urbain et celui du rural. Si cet exode rural concernait des familles entières qui venaient chercher une nouvelle vie en ville, c'était surtout la catégorie des jeunes peu qualifiés qui étaient obligés d'intégrer le marché du travail précaire pour subvenir aux besoins économiques de leurs familles. Bien souvent, ce secteur informel était leur seule option (Charmes, 1982). Cette problématique renvoie donc à la nécessité d'analyser l'organisation des modes de production et leur capacité à intégrer les différentes catégories sociales en milieu urbain, y compris les jeunes chercheurs d'emploi.

Le cas de l'Algérie démontre également que les transformations du monde rural provoquent des mouvements vers la ville où l'accès à l'emploi et l'habitat précaire se fait souvent dans le cadre de stratégies familiales. Les stratégies économiques des ménages s'inscrivent dans un contexte socio-spatial qui résulte de la production de l'espace voulu en fonction des différentes étapes historiques. À titre d'exemple, « le bidonville » relève des politiques urbaines qui se sont succédé de l'ère coloniale à l'ère postcoloniale et qui ont engendré des formes urbaines particulières et des modes d'organisation sociales spécifiques. Pour reprendre l'argument de Rachid Sidi Boumedine (2016b), les représentations idéologiques et intellectuelles ont tendance à essentialiser la notion du phénomène dit bidonville, et ceci bien souvent de manière stigmatisante. Pourtant, les bidonvilles revêtent aujourd'hui des conditions sociales et économiques très variées (ibid. : 23).

Les « émeutes de la faim », « phénomène cyclique au Maghreb » selon René Gallisot (1989), représentent un autre exemple historique, mettant en évidence comment la contestation populaire peut se

développer dans des espaces particulièrement ciblés par l'accumulation des problèmes urbains ainsi que par les conséquences d'une politique d'austérité impitoyable. Gallisot prend comme point de départ, pour ce phénomène, les journées d'Octobre 1988 quand des affrontements entre jeunes et forces de l'ordre éclataient à Alger dans un contexte de crise économique et de grèves à répétition. Il focalise ensuite son attention sur les racines profondes de ce phénomène récurrent au Maghreb. Il met alors en exergue le fait que la crise de « l'urbanisation prolétaire ou sous-prolétaire » (ibid. : 37) se manifeste par la prolifération du logement précaire et du sous-emploi ainsi que par la pénurie des produits de consommation quotidiens. Par ailleurs, les émeutes urbaines d'octobre 1988 exprimaient des enjeux autour du lien entre l'État et la société dans un contexte où la contestation se faisait souvent en dehors des mouvements sociaux organisés. D'une part, l'État se retrouvait en situation de dépendance à l'échelle internationale du fait de sa forte dette extérieure et du nécessaire recours au marché international pour assurer l'approvisionnement du pays en biens d'équipement et de consommation. D'autre part, les classes sociales privilégiées impliquées dans l'appareil d'État ainsi que dans le secteur privé industriel ou commercial ne cessaient de bénéficier des ressources étatiques. Dans le sens d'une économie morale, les émeutes ciblaient l'État distributeur qui était représenté par les autorités au niveau local, voire municipal pour revendiquer une redistribution en faveur des couches les plus démunies (ibid. : 36-37). Cela ne fait aucun doute que les problèmes de développement, que l'appareil étatique était censé gérer, s'aggravaient en fonction des inégalités urbaines croissantes dans des villes de plus en plus stratifiées.

Dans les villes maghrébines contemporaines, les modalités de l'exercice du pouvoir dans lesquelles s'inscrivent quotidiennement les interactions entre jeunes et représentants de l'État, se sont évidemment beaucoup transformées depuis les émeutes des années 1980. Cependant, le rapport entre pouvoir étatique et citoyens demeure toujours au centre d'une économie morale fragile qui subit les aléas de la conjoncture économique internationale et des problèmes structurels persistants tels qu'un taux de chômage élevé, des lacunes dans les services de santé et des facteurs discriminants dans le système éducatif. Ces problèmes s'avèrent particulièrement prononcés dans les régions défavorisées et les périphéries des grandes villes.

Depuis les années 2000, la politique néolibérale a permis l'émergence d'un urbanisme de projet (Legros, 2014) qui a engendré des effets déséquilibrés : d'une part, la prolifération des grands projets mis en

œuvre par des acteurs publics, souvent en collaboration avec des investisseurs

et sociétés venant de l'étranger, d'autre part, la marginalisation des zones défavorisées au sein d'un système urbain fortement fragmenté et ségrégué (Bacha und Legros, 2015). La spatialisation des enjeux urbains est telle que l'urbain fait l'objet de politiques ambivalentes qui visent à harmoniser les efforts pour rendre la ville plus internationale, par exemple, par l'aménagement d'espaces « vitrines »⁴, avec le besoin de répondre aux demandes sociales accrues, surtout dans les zones urbaines sensibles. La régulation de l'État vise tout d'abord à limiter les débordements sociaux, tandis que la négociation de la question sociale au niveau local se déroule souvent loin du champ d'action occupé par le pouvoir central.

Après les « printemps arabes », les habitants des grandes villes maghrébines ont ressenti la forte pression sur l'offre de logement et un taux de chômage toujours bien au-dessus de la moyenne mondiale. En effet, l'économie urbaine reste un pôle d'attraction important, surtout pour les jeunes générations en quête de mobilité sociale. C'est surtout dans les villes en mutation que la distinction sociale joue davantage sur les rapports sociaux parmi et entre les différentes générations (Bonney 2013, p. 19). Mis à part l'accès à l'emploi ou à l'éducation par le biais des programmes publics et les réseaux privés, l'engagement dans des initiatives associatives en voie d'émergence se révèle un levier puissant qui, sur le plan individuel, peut parfois changer la donne. En Tunisie, l'État transfère une partie de ses prérogatives en s'appuyant sur l'intervention des acteurs privés tels que les associations, les ONG et les bailleurs de fonds internationaux (Hibou, 2015). Mais l'accès à ces relais fait souvent l'objet de rapports clientélistes dans le cadre d'une gouvernance sélective.

Les analyses historiques et contemporaines soulèvent le lien entre le fait urbain et la question sociale, entre le passé et le présent, sous l'impact de la « métamorphose des formes urbaines » (Verdeil, 2017). Le « fait urbain » et son évolution est, donc, fortement lié aux aspects sociaux surtout dans des moments où les conditions de vie changent profondément suite à la restructuration de l'espace physique. Cela étant dit, les observations dans le contexte maghrébin contemporain réfutent la notion selon laquelle la précarité est un phénomène clairement délimité

⁴ Notons pour le cas du Grand Tunis l'aménagement des fronts d'eau dans le quartier Berges du Lac ainsi que la construction des grands complexes résidentiels ou sportifs et des parcs technologiques, surtout dans des zones urbaines périphériques (Cattedra 2010 ; Barthel 2008).

dans l'espace et se localiserait dans les seuls bidonvilles. La précarité urbaine est partout. Elle s'implante dans les espaces du quotidien et produit des conditions qui se font ressentir dans le vécu des jeunes citadins qui cherchent à trouver leur place dans des villes de plus en plus fragmentées. C'est dans ce sens que la ville représente pour eux l'expérience d'un optimisme cruel. D'une part, la ville est censée offrir de nombreuses opportunités aux nouveaux arrivants pour améliorer leur situation de vie. D'autre part, les conditions précaires en ville, souvent liées à la ségrégation spatiale, ainsi qu'à l'insuffisance des ressources matérielles et socio-institutionnelles, les empêchent de les réaliser.

L'accès au travail dans des zones urbaines périphériques

Avec la question de l'accès au logement, le droit au travail s'avère l'enjeu principal du contrat social entre État et citoyens. Cet enjeu est particulièrement sensible dans des espaces qui se trouvent aux marges de l'État et ses institutions. Malgré la marginalisation de ces territoires au sein de la ville, ils se caractérisent, par une certaine autonomie politique et sociale.

Prenons comme exemple les «bétonvilles» à Alger qui sont souvent présentés comme des espaces de la mise à l'écart économique et sociale. Face au chômage et à l'absence de sources de revenu, les jeunes s'y organisent souvent en bandes pour s'approprier l'espace dans les zones où n'existent que peu d'opportunités économiques, en s'investissant dans les services, le commerce informel et l'économie souterraine (Sidi Boumedine, 2016a, p. 265). Il s'agit donc d'espaces délaissés par l'économie urbaine formelle. Mise à part les causes structurelles du chômage, l'exclusion économique s'amplifie dans des endroits où la ségrégation socio spatiale est particulièrement marquée.

À Tunis, le cas du quartier Ettadhamen, situé dans la périphérie ouest de Tunis, l'agglomération la plus dense en termes d'habitants de toute la Tunisie, nous montre que plusieurs dimensions des inégalités, à la fois liées aux facteurs sociaux et urbains, n'ont cessé de s'accroître (Lamloum & Ali Ben Zina, 2015). Dans ce contexte socialement tendu, les défaillances au niveau des infrastructures et des équipements socio-collectifs vont de pair avec la marginalisation des habitants, surtout des jeunes, qui sont souvent confrontés à l'échec scolaire et à la petite délinquance. Paradoxalement, la stigmatisation sociale d'un lieu qui a la réputation d'être un fief de la criminalité et de la radicalisation religieuse est contrecarrée par un fort sentiment d'identification des habitants à leur quartier, à leur territoire et à leur communauté. Ici, les jeunes partagent

des conditions d'existence communes fortement impactées par le chômage, le sous-emploi et le travail précaire. La mise à l'écart par rapport à la ville et leur ancrage dans un territoire déshérité (« le quartier populaire ») les confinent dans une existence de l'ombre, qui fait contraste avec leur rôle significatif comme acteur collectif qu'ils ont joué pendant le soulèvement de 2011.

Si les liens sociaux s'avèrent assez solides, c'est surtout dans la vie économique que la débrouillardise individuelle devient une réalité prédominante. La seule alternative au chômage réside souvent dans des stratégies de subsistance informelles, soutenues par les financements de microcrédit. En effet, les jeunes en difficulté économique se trouvent contraints d'accorder la priorité à la recherche quotidienne d'une source de revenu faute de pouvoir planifier leur avenir. Ici, nous souhaitons rappeler les observations de Pierre Bourdieu (1977) sur le sous-prolétariat en Algérie des années 1960. La prolétarianisation des populations rurales et la transition vers une économie capitaliste créaient une sorte de précarité de la main-d'œuvre en voie de marchandisation. Cela veut dire que la quête d'un travail rémunéré était la seule chose constante face à des conditions quotidiennes marquées par la discontinuité temporelle et spatiale. Bien que l'incertitude du travail rémunéré décrite par Bourdieu soit un élément marquant dans ce contexte historique tout à fait différent, les conditions d'accès au travail dans l'agglomération d' Ettadhamen reflètent de profondes transformations au sein de l'économie tunisienne, avec notamment la flexibilisation de la main d'œuvre embauchée par les entreprises sous-traitantes et la promotion du micro-entrepreneuriat aux marges de l'informel.

En Tunisie, dans les années 1990, avec l'intégration asymétrique à l'économie des exportations régionales et mondiales, la précarité de l'emploi est devenue un phénomène plus institutionnalisé. Dans ce nouveau contexte, les travailleurs de réserve fournissent de la main d'œuvre aux usines de textile dans le secteur offshore, créé par la loi de 1972, qui accorde des exonérations fiscales importantes aux entreprises exportatrices étrangères. Les travailleurs salariés, surtout les femmes, ont souvent un statut d'emploi non-sécurisé, du fait que le droit au travail a été fortement endigué par les mesures de régulation sociale visant à l'insertion professionnelle, mais débouchant bien souvent sur une trajectoire précaire (Ben Amor, 2007).

Au lendemain du soulèvement tunisien de 2011, le secteur informel s'est avéré être un débouché important vu que l'emploi salarié formel s'est réduit à la suite de la crise du secteur textile-habillement et la fermeture de nombreuses usines dans une économie sous forte pression

concurrentielle par les exportations venues d'Asie (depuis les années 1990) et sévèrement frappée par la récession sur les marchés européens (depuis 2008). A part les micro-entreprises qui sont considérées par l'Institut national de la statistique comme composante principale du secteur informel, il y avait toute une gamme d'activités informelles souvent improvisées et sans lieu de travail fixe, par exemple, comme journalier ou commerçant informel. Le quotidien de ces travailleurs est plus fragmenté car l'alternance entre le travail temporaire et le chômage brise les routines et les rythmes d'une vie de travail structurée que l'on trouve normalement chez les salariés du secteur formel. De surcroît, l'emploi informel va de pair avec une vulnérabilité accrue face aux volatilités économiques et aux crises politiques et maintenant sanitaires.

La précarité de la jeunesse tunisienne, depuis 2011, est surtout celle des sans-emplois ou des soi-disant inactifs (au regard des critères de l'emploi formel), qui se retrouvent de plus en plus déconnectés du marché de l'emploi. L'accès au travail est marqué par de fortes inégalités dues à la segmentation de ce marché de l'emploi. Des réseaux personnels et parfois même des liens clientélistes sont indispensables pour accéder à un emploi, surtout dans la fonction publique. Par ailleurs, l'État a lancé de grands chantiers et des programmes d'embauche dans le secteur public en ciblant les jeunes peu qualifiés pour désamorcer la crise sociale. Mais dans de nombreux cas, il s'agit d'emplois précaires, temporaires et sous-payés

Nos enquêtes de terrain dans la cité d'Ettadhamen, en 2012/2013, visaient à comprendre la situation des jeunes marginalisés et leurs luttes quotidiennes face à l'exclusion du marché de l'emploi. Cela nous a permis de constater que le discours prédominant sur l'employabilité masque une réalité beaucoup plus complexe car l'accès à l'emploi dépend de plusieurs facteurs (le sexe, le niveau scolaire, le positionnement socio-spatial, le parcours personnel). Il est donc difficile de faire un état des lieux sur la question de l'emploi auprès des jeunes d'un quartier et encore moins auprès de l'intégralité de la jeunesse urbaine. Par ailleurs, leur exclusion économique est fortement liée à d'autres facteurs d'exclusion que ce soit politiques, sociaux ou spatiaux.

Les inégalités de mobilité

Face à une exclusion à la fois économique et socio spatiale, la mobilité s'avère tout autant différenciée. En Tunisie, ce constat s'applique surtout aux mouvements migratoires à l'extérieur des frontières. Si les répercussions de la crise financière de 2008 ont fait

augmenter la pression sur les marchés d'emploi dans les pays de la rive nord de la Méditerranée, notamment en Italie, et ont donc impacté négativement les opportunités d'embauche offertes aux travailleurs migrants, la migration régulière avait déjà subi des mesures de restriction depuis l'instauration d'un système de visa dans les années 1990. Cela dit, aux chiffres officiels selon lesquels les sortants du territoire tunisien entre 2009 et 2014 s'élevaient à 69 400 personnes (INS 2015, 32) (INS 2014b, 32), s'ajoute toujours le chiffre de la migration non réglementaire dite clandestine qui s'est développée de manière significative pendant les années 2000. Cette forme de mobilité est associée à une vraie prise de risques. En effet, il s'agit souvent de migration par la mer sur des embarcations de fortune (Souiah, 2018). En 2011, le relâchement temporaire du contrôle frontalier a permis une hausse significative des départs vers l'île italienne de Lampedusa, 35 000 personnes selon une étude du Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux (FTDES, 2017, p. 6). Cependant, la dynamique des flux migratoires non réglementaires est difficile à mesurer car les chiffres disponibles sont basés sur les interceptions des personnes essayant de traverser les frontières par la voie maritime vers l'Italie ou, à un moindre degré, sur la voie terrestre vers la Libye (ibid. 10).

La persistance de la précarité socioéconomique ainsi que l'individualisation des stratégies de subsistance expliquent le fait que les tentatives de contourner le système particulièrement strict de contrôle des circulations vers l'Europe n'ont pas cessé et concernent des jeunes appartenant à différentes catégories sociales. En effet, la migration clandestine est le résultat d'une précarisation qui frappe non seulement les jeunes privés d'emploi et des opportunités d'embauche dans des régions marginalisées comme, par exemple, le bassin minier de Gafsa, mais elle concerne aussi d'autres franges de la jeunesse, notamment des jeunes des couches moyennes qui, parfois, souhaitent quitter leur pays pour des considérations autres que économiques. Comme le souligne Farida Souiah (2018, p. 380), l'approche selon laquelle la migration clandestine dite *harga* se veut une contestation contre l'exclusion, attisée par les événements révolutionnaires de 2011, ignore le fait que la migration irrégulière était devenue une normalité assez répandue bien avant ces événements.

En se basant sur des données de 2013, l'étude du FTDES nous démontre que le désir d'émigrer clandestinement était particulièrement prononcé chez les jeunes peu qualifiés, par exemple, les abandons scolaires qui se retrouvaient sans perspectives face à la crise sociale (ibid. : 4). Selon un sondage réalisé par la même institution en 2016,

67 % des personnes ayant quitté le territoire tunisien de façon non réglementaire avaient entre 20 et 30 ans. Parmi ce groupe, la plupart étaient des chômeurs sans diplôme et des travailleurs précaires avec ou sans diplôme (ibid. : 13). Face à cette forte revendication à l'émigration, notamment parmi les populations jeunes de la société tunisienne, la stratégie des gouvernements européens a été de privilégier la migration choisie. La mise en place d'un système de visa encadrant cette mobilité choisie s'est poursuivie, notamment avec des partenariats de mobilité qui ont limité la circulation vers l'Europe à des catégories socioprofessionnelles hautement qualifiées et aisées (médecins, architectes, ingénieurs, informaticiens...).

Ces tendances ne doivent pas donner l'impression que l'on peut généraliser sur la question de la migration maghrébine car il s'agit d'un phénomène très varié et différencié selon les catégories sociales en mouvement et le contexte politique, socio-spatial et temporel. Bien que la jeunesse soit très représentée parmi les personnes qui souhaitent quitter leur pays, il est important de préciser la situation des jeunes migrants. En milieu urbain et en milieu rural, on peut souvent identifier des foyers de départs migratoires mus par des causes différentes.

La mobilisation de la «jeunesse urbaine » comme dynamique générationnelle ?

De nombreuses études sur la jeunesse dans le Monde Arabe ont tenté de définir la jeunesse comme catégorie sociale. Les analyses prennent souvent comme point de départ le fait que les jeunes forment, soit une génération contestataire qui se soulève contre l'ordre établi, soit une «génération perdue» qui se trouve politiquement, socialement et surtout économiquement exclue. Par ailleurs, cette démarche qui, dans beaucoup de cas, se veut politiquement engagée pose des difficultés méthodologiques. Karl Mannheim (1928), d'un point de vue sociologique, nous propose des éléments analytiques pour comprendre comment une dynamique générationnelle s'établit malgré la grande diversité que l'on trouve parmi ceux qui partagent une position générationnelle. Cependant, en regardant les sociétés maghrébines contemporaines, les membres d'une génération se distinguent non seulement par des marqueurs d'identité tels que l'âge, le sexe, le classement social et l'appartenance à un groupe ethnique ou une communauté de foi, mais aussi par la diversité de leurs parcours selon le contexte social de leur vécu. C'est pour cela que la notion d'unité générationnelle telle que définie par Mannheim est trop spécifique pour

saisir les parcours parfois très diversifiés de la catégorie des jeunes dans le monde urbain.

Dans le cas des mobilisations du printemps arabe, il n'est pas du tout évident de parler d'une nouvelle génération avec une identité socio-politique collective qui dépasserait les clivages sociaux et idéologiques en vigueur au sein de la société. La crise de la représentation politique, quant à elle, n'est qu'un simple déclencheur de la mobilisation « des jeunes » aux marges du système politique. Or, l'ensemble de ceux qui sont mis à l'écart par le système dominant constitue un groupe beaucoup plus nombreux. Même s'il s'agit des catégories qui partagent la même position générationnelle, il ne va pas de soi qu'ils participent tous dans le cadre d'un ensemble générationnel ou encore moins dans une même unité générationnelle qui, selon Mannheim, se veut une réaction unifiée à une problématique contemporaine (ibid. : 106). Depuis février 2019, le *hirak* algérien, une mobilisation de masse contre le régime, s'avère être un cas exceptionnel car il met la lumière sur l'émergence d'une nouvelle temporalité historique (Belguidoum 2020), déclenchée par une rupture profonde entre jeunes générations et hommes de pouvoir. Bien qu'elle soit liée à l'échec du système néo-paternaliste et clientéliste qui s'est avéré être de moins en moins viable avec les limites de la rente pétrolière, cette rupture s'alimente des luttes précédentes contre un régime qui est au pouvoir quasiment depuis 1962.

Selon les travaux en cours d'Oliver Deau et David Goeur, (2019), l'expérience du mouvement du 20 février au Maroc nous montre que la socialisation politique ne se fait pas en premier lieu au sein des structures partisans organisées. Elle puise son dynamisme dans l'appartenance à un territoire ou à un milieu social. C'est pour cela que le contexte urbain est important pour comprendre les marges de manœuvre des jeunes qui cherchent, soit à affirmer leur présence dans l'espace public et qui sont prêts à se mobiliser, ou ceux qui préfèrent se replier sur l'espace privé. On peut comprendre par-là que le discours uniformisant sur la catégorie de la jeunesse vise le problème de l'exclusion, mais qu'il n'arrive pas à décrypter la diversité des parcours inscrits dans les conditions urbaines toujours en mutation. En effet, la ségrégation des espaces urbains joue fortement sur l'orientation politique au niveau local. Selon l'ancrage des jeunes dans un quartier et un contexte local, on peut observer des différences assez palpables dans leur situation socioéconomique et leur niveau d'éducation. Par ailleurs, ces différences peuvent expliquer une divergence d'intérêts entre ceux qui s'engagent au sein d'activités politiques traditionnelles, par exemple, les partis et les syndicats, et ceux

qui font face à des défis très concrets au niveau de l'emploi et du logement et qui contestent tout rapport clientéliste avec l'ordre établi.

Au Maroc, les mobilisations qui revendiquent le droit au travail et au logement (Rachik, 2014) rassemblent des catégories sociales qui partagent les mêmes conditions urbaines et socioéconomiques et qui se regroupent autour d'un objet commun. C'est notamment le cas lors des mobilisations contre les opérations d'expropriation-relogement des populations des bidonvilles qui consistent à récupérer les assiettes foncières au profit des promoteurs privés. Ces contestations peuvent englober une certaine variété d'action comme des pétitions, des sit-in, des démarches juridiques et même des campagnes médiatiques (Signoles 2014, p. 27). Dans quelques cas, cela peut aboutir à la création d'une structure durable, par exemple, une association qui présente un cadre organisationnel pour défendre l'objectif du collectif. Mais si la jeunesse marginalisée joue souvent un rôle important dans les émeutes spontanées, elle est beaucoup moins représentée parmi les cadres des mouvements organisés.

En guise de conclusion : comment différencier la catégorie « jeunesse urbaine » ?

Pour reprendre le point de départ du raisonnement, nous pensons que les réalités des terrains en milieu urbain nous obligent à faire le lien entre « le fait urbain » et les situations individuelles des jeunes citoyens des différentes franges sociales qui se cachent derrière la catégorie de « la jeunesse urbaine ». Partant de cette notion de jeunesse urbaine, dont nous avons essayé de montrer les dimensions plurielles qu'elle renferme à travers quelques exemples pris dans les pays et villes du Maghreb, nous nous proposons d'énoncer un certain nombre de questions de recherche qui se gravitent autour de trois grands axes.

La catégorie jeunesse urbaine et le droit à la ville (le « fait urbain »).

- Comment se constitue « la jeunesse urbaine » en tant que catégorie sociale dans un environnement caractérisé par une fragmentation spatiale qui s'avère particulièrement prononcée dans des zones périphériques ? Quel est l'impact des politiques publiques sur les conditions de vie des jeunes citoyens partie prenante de la « complexité relationnelle et désordonnée des villes » (Skelton et Gough, 2013)?
- Comment les stratégies de mobilité développées par les jeunes citoyens évoluent-elles et leur permet de dépasser le cloisonnement

des espaces, de surmonter les frontières invisibles pour prendre part à la ville dans son intégralité ?

La jeunesse marginalisée et la précarité socio-économique (la question sociale)

- Comment les différentes catégories des jeunes citadins marginalisés font-ils face à la précarité et à l'exclusion du marché de l'emploi formel et quelles sont les alternatives au travail précaire ?
- Dans quelle mesure la migration clandestine transnationale représente-elle une réaction à l'exclusion socio-spatiale et à la précarité économique?

Mobilisation, engagement et dynamique générationnelle

- Comment le « fait urbain » joue-t-il sur la politisation des jeunes citadins et dans quelle mesure les mobilisations et les répertoires d'action actuels participent-ils à une nouvelle dynamique générationnelle qui s'étend à la société toute entière?

Ces trois axes et ces questionnements ne sont pas limitatifs, mais ils nous paraissent être suffisamment pertinents pour contribuer à repenser les répertoires d'action mis en œuvre pour revendiquer le droit à la ville (Lefebvre, 1967). Les luttes urbaines quotidiennes ne démontrent-elles pas qu'elles sont aussi des manières de s'opposer à l'exclusion des droits politiques, économiques et sociaux? Dans le contexte urbain, on peut penser à tout un éventail des droits, partant du droit à la ville pour inclure non seulement les droits au logement, au travail et aux équipements urbains, mais aussi le droit au mouvement.

Bibliographie

Allal, A. ; Geisser, V. (2018). *Tunisie. Une démocratisation au-dessus de tout soupçon?* Paris : CNRS Éditions.

Ben Othman Bacha, H. ; Legros, O. (2015). Introduction. Politiques urbaines et inégalités en Méditerranée. *Les Cahiers d'EMAM*, 27.

Barthel, P.-A. (2008). Faire du « grand projet » au Maghreb. L'exemple des fronts d'eau (Casablanca et Tunis). *Géocarrefour - Revue de géographie de Lyon*, 1, (83), 25-34.

Belguidoum, S. (2020). Hirak et crise du système néo-patrimonial en Algérie : rupture générationnelle et nouvelle temporalité historique. *Insaniyat*, 88, 31-50.

Belguidoum, S. ; Cattedra, R. ; Iraki, A. (2015). Villes et urbanités au Maghreb. *L'Année du Maghreb* (12), 11-32.

Ben Amor, R. (2007). Parcours des jeunes et précarité dans des quartiers populaires de Tunis. Exemple d'Ettadhamen-Douar Hicher. Dans I, Berry-Chikhaoui, A, Déboulet, L. Roulleau-Berger (dir.), *Villes internationales. Entre tensions et réactions des habitants* (207-222). Paris : La Découverte.

Berry-Chikhaoui, I., Déboulet, A., Roulleau-Berger, L. (dir.), (2007). *Villes internationales. Entre tensions et réactions des habitants*. Paris : La Découverte.

Bonnefoy, L. (2013). *Jeunesses arabes. Du Maroc au Yemen : loisirs, cultures et politiques*. Paris : La Découverte.

Bono, I., Hibou, B., Meddeb, H., Tozy, M. (dir.), (2015). *L'État d'injustice au Maghreb. Maroc et Tunisie*. Paris : Éditions Karthala.

Boumaza, N. (dir.), (2006). *Villes réelles, villes projetées. Fabrication de la ville au Maghreb*. Paris : Maisonneuve et Larose.

Bourdieu, P. (1977). *Algérie 60. Structures économiques et structures temporelles*. Paris : Édition de Minuit.

Cattedra, R. (2010). Chapitre I. Les grands projets urbains à la conquête des périphéries. *Les Cahiers d'EMAM*, 19, 58-72. <https://bit.ly/2WZUy7O>

Chabbi, M. (2006). L'urbanisation en Tunisie, transformation et tendances d'évolution. Dans N, Boumaza (dir.), *Villes réelles, villes projetées. Fabrication de la ville au Maghreb*, 219-243. Paris : Maisonneuve et Larose.

Charmes, J. (1982). Le secteur non structuré en Tunisie: son importance, ses caractéristiques et ses possibilités de promotion. *Cahiers ORSTOM : Sciences humaines*, 1 (19), 107-117.

Deau, O., Goeury, D. (2019). Peut-on parler d'une génération « 20 février » ? Interroger la jeunesse urbaine marocaine : Identité politique et participation. Podemos hablar de una generación "20 de febrero"? Preguntando a la juventud urbana marroquí: identidad política y participación. *Revista de Estudios Internacionales Mediterráneos*, 26, 23-42. <https://bit.ly/2YKxj2x>

Desrues, Th. (2013). Mobilizations in a hybrid regime: The 20th February Movement and the Moroccan regime. *Current Sociology*, 61 (4), 409-423.

Dumortier, B. (dir.), (2017). *L'Afrique. Du Sahel et du Sahara à la Méditerranée*. Malakoff : Armand Colin.

Forum pour les Droits Économiques et Sociaux (FTDES). (2017). *Rapport: Migration non réglementaire*. <https://bit.ly/3oUWLNT>

Gallissot, R. (1989). Les émeutes, phénomène cyclique au Maghreb : rupture ou reconduction du système politique. *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 28, 29-39.

Hibou, B. (2015). La formation asymétrique de l'État en Tunisie. Les territoires de l'injustice. Dans I, Bono., B, Hibou., H, Meddeb et al. (dir.), *L'État d'injustice au Maghreb. Maroc et Tunisie*. Paris : Éditions Karthala, 99-149.

Institut national de la statistique. (2014b). *Impact de la migration sur les familles des migrants présentes en Tunisie*. Tunis : Simpact.

Institut national de la statistique (INS). (2015). *Recensement général de la population et de l'habitat 2014. Principaux indicateurs*. <https://bit.ly/3aBDjwF>

Lamloum, O., Ali Ben Zina, M. (dir.), (2015). *Les jeunes de Douar Hicher et d'Ettadhamen. Une enquête sociologique*. Tunis : Arabesque.

Lefebvre, H. (1967). *Le droit à la ville. L'Homme et la société*, 6, 29-35.

Legros, O. (2014). Marges urbaines en Méditerranée: questions en suspens et chantiers de recherche. Dans N, Semmoud., B. Florin., O. Legros et al. (dir.), *Marges urbaines et néolibéralisme en Méditerranée*. Tours : Presses Universitaires François-Rabelais, 269-277.

Mannheim, K. (1928). *Das Problem der Generationen*. *KZfSS KölnerZeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, 69 [2017] (S1), 81-119.

Murphy, E.- C. (2012). Problematizing Arab Youth : Generational Narratives of Systemic Failure. *Mediterranean Politics* (17), 5-22.

Rachik, A. (2014). *Les mouvements de protestation au Maroc de l'émeute à la manifestation*. Rabat : Édition du Forum des Alternatives Maroc.

Semmoud, N., Florin, B., Legros, O., Troin, F., Gervais-Lambony, Ph. (dir.), (2014). *Marges urbaines et néolibéralisme en Méditerranée*. Tours : Presses Universitaires François-Rabelais.

Serres, Th. (2019). *Understanding Algeria's 2019 Revolutionary Movement*. Brandeis University/Crown Center for Middle East Studies. <https://bit.ly/3AAAnReM>

Sidi Boumedine, R. (2016a). *Bétonvilles contre bidonvilles. Cent ans de bidonvilles à Alger*. Alger : APIC éditions.

Signoles, P. (dir.), (2014). *Territoires et politiques dans les périphéries des grandes villes du Maghreb*. Paris : Karthala.

Skelton, T. ; Gough, K.- V. (2013). *Introduction: Young People's Im/Mobile Urban Geographies*. *Urban Studies*, 50 (3), 455-466. <https://bit.ly/3aBJalD>

Souiah, F. (2018). "Brûler" les frontières: fuite ou contestation. Dans A, Allal., V, Geisser (dir.), *Tunisie. Une démocratisation au-dessus de tout soupçon?* Paris : CNRS Éditions, 377-393.

Stadnicki, R. (2017). Villes et mobilisations au lendemain des "printemps arabes". Dans B, Dumortier. (dir.). *L'Afrique. Du Sahel et du Sahara à la Méditerranée*. Malakoff : Armand Colin.

Vatthauer, J-Ph., Weipert-Fenner, I. (2017). *Die soziale Frage in Tunesien. Sozioökonomische Proteste und politische Demokratisierung nach 2011*. Frankfurt am Main : HSFK Leibniz-Institut Hessische Stiftung Friedens- und Konfliktforschung.

Verdeil, E. (2017). *Des bidonvilles aux villes de béton: une somme sur l'évolution urbaine d'Alger*. <https://bit.ly/3BzJuNX>